

Inscriptions à la cantine

Les inscriptions à la cantine se font à l'aide d'imprimés distribués aux enfants déjà inscrits par Mme Bernard ou disponibles en mairie. Ceux-ci doivent être remplis avec soins et accompagnés du règlement. La date du dernier délai d'inscription est précisée sur le tableau de réservation des repas.

A la première inscription d'un enfant, vous devrez remplir une fiche de renseignements et une autorisation parentale permettant aux responsables de la cantine de faire le nécessaire sur le plan médical en cas d'urgence.

Pour toute absence, vous voudrez bien prévenir la mairie le jour même avant 9 heures et préciser le nombre de jours d'absence et apporter dès que possible un certificat médical. Le premier jour sera compté, les jours suivants seront déduits du règlement de l'inscription pour le mois suivant.



Ordures ménagères :

Les ordures ménagères n'ont pas à être stockées dans la rue avant le jour de la collecte. Elles sont à déposer sur le trottoir **les mardi et vendredi avant 8 heures** et dans des sacs fermés même à l'intérieur de poubelles. Celles-ci doivent être rentrées dans la journée.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du Plan Local d'urbanisme (ancien Plan d'Occupation des Sols) est engagée sur la commune de Martignat. Une première réunion publique d'information sera organisée en Mairie courant 1^{er} semestre 2006.

Taille des haies

Il est rappelé que les haies des particuliers **ne doivent en aucun cas déborder sur le domaine public** notamment les haies qui envahissent les trottoirs et qui obligent les piétons à prendre le risque de descendre sur la route.

A chacun d'avoir le sens civique d'entretenir ses bordures.

Sou des Ecoles de Martignat

L'équipe du Sou des Ecoles de Martignat, toujours à la recherche de volontaires, vous joint un feuillet supplémentaire inséré dans ce bulletin pour information.



**JANVIER
2006**

Numéro 19



Les vœux du Maire

Madame, **M**onsieur,

L'hiver est arrivé, la nature se repose pour reprendre vie au printemps. Cette année la neige était au rendez-vous de bonne heure et si elle a fait la joie des enfants en étendant son grand manteau blanc, elle a aussi causé quelques désagréments. Dans l'ensemble, grâce à la célérité des employés communaux, les voies ont été dégagées rapidement sachant que la longueur du réseau routier communal demande un peu de patience.

J'espère que Noël a été pour vous une fête familiale et que vous avez pu saluer la nouvelle année dans la bonne humeur. Ayons une pensée pour ceux qui, à cause de la maladie ou de l'isolement, n'ont pas eu cette chance. Au nom de l'équipe Municipale je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette année 2006.

Des vœux de bonheur et de santé qui sont les éléments essentiels de la vie, mais aussi des vœux de prospérité et de réussite dans un monde impitoyable ou chaque jour il faut se remettre en question. Soyons optimistes et allons de l'avant.

En ce qui concerne la Commune, le Conseil Municipal a lancé divers travaux :

- L'aménagement de la route de Groissiat, qui a consisté en la création de trottoirs avec une amorce pour l'entrée au stade et la réfection de la couche de roulement.
- La rénovation des rues de la Verpillouse, des Marronniers et de la Gare où, après avoir refait les réseaux et mis en souterrain les lignes aériennes, les trottoirs et la chaussée ont été reconstruits de manière fonctionnelle et paysagère, afin de redonner un aspect plus agréable à ces quartiers. La même opération se poursuivra dans les prochaines années sur d'autres secteurs.
- Le mur de soutènement de Jargeat pour l'accès aux lotissements mais aussi en prévision de la réfection de la route de Jargeat.
- Le mur de soutènement du parking de l'école maternelle.

La commune de Groissiat ne pouvant plus accueillir les enfants de Martignat, nous avons aménagé une cantine dans les locaux du Lange. Cette solution provisoire donne satisfaction et nous laisse le temps de la réflexion pour évoluer vers un projet mieux adapté.

Un véhicule multi usages a été acheté en doublure du vieux camion des services techniques.

En ce qui concerne 2006, les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement rue de la Lésine sont prévus au printemps. L'assainissement rue de la Trèsserie sera mis en chantier cet été. D'autre part, une étude sera lancée pour l'assainissement des rues du Commerce et des Peupliers.

Bonne année à toutes et à tous.

Guy JACQUIOT



Martignat et la C.C.O.

Martignat faisant partie de la C.C.O (Communauté de Communes d'Oyonnax), bénéficie entre autre des compétences intercommunales suivantes :

Quai de transfert et traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères collectées par les communes sont regroupées au quai de transfert se situant sur la commune de Groissiat, à la place de l'ancienne usine d'incinération. Elles sont compactées et le Sidéfage les achemine par transport routier à l'incinérateur de Bellegarde.

Pour la commune de Martignat, les tonnages de l'année 2005 sont de 28 tonnes par mois environ.

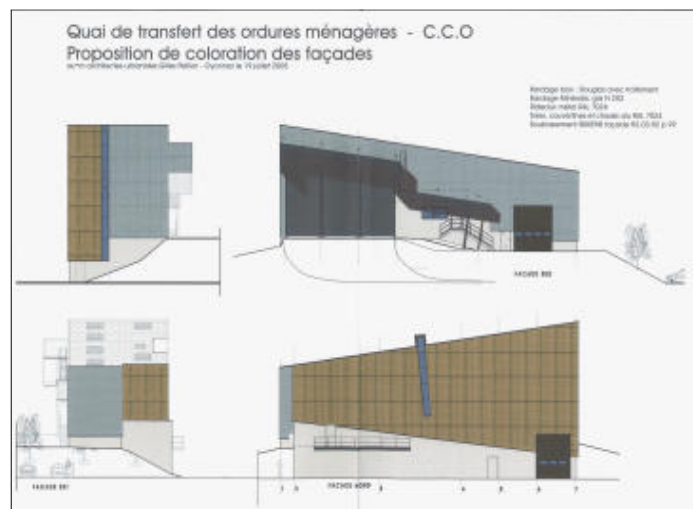
Les travaux de démolition et reconstruction du quai de transfert ont commencés en juin 2005 et devraient s'achever mi-janvier 2006.

Le choix architectural retenu pour ce chantier s'inscrit dans une logique d'harmonisation avec le bâtiment de la station d'épuration voisine et d'intégration dans l'environnement. Ainsi, la façade est réalisée en bardage bois.

Le coût total des travaux de démolition-reconstruction s'élève à 467 725 euros H.T.



Etat actuel du chantier



Plan du projet

Déchetterie de Veyziat

Elle est ouverte à tous les résidents de la Communauté de Communes d'Oyonnax.

Créée depuis 1991, elle reçoit plus de 45 000 visiteurs par an.

Tous les déchets **triés** sont acceptés.

Des travaux de réhabilitation avec aménagement paysager ont été réalisés en 2004 par la C.C.O. afin d'améliorer sa fonctionnalité et la sécurité des usagers :

- Une voie réservée aux camions en charge de l'enlèvement des bennes a été réalisée.
- Un circuit a été créé pour que les usagers puissent déposer leurs déchets sans problème de croisement des véhicules.
- Le site a été élargi et le portail d'entrée reculé afin de faciliter et sécuriser l'accès.

Station d'épuration

Pour remplacer l'ancienne station d'épuration de Martignat datant de 1977 et devenant insuffisante du fait de l'accroissement important de la population du village, un projet de raccordement à la future station intercommunale de Port est à l'étude et devrait voir le jour vers 2008.

La station d'épuration de Martignat sera remplacée par une déchetterie.

Adduction d'eau

Les travaux sont en cours pour l'amenée d'eau potable par le versant Est de la vallée du Lange afin de permettre le bouclage de Martignat et l'approvisionnement futur de Montréal.

La 1^{ère} tranche des travaux s'arrête à l'usine Vistéon, proche du lieu-dit « La Caserne » et une étude est en cours pour le tracé du parcours qui devrait passer par Evron (2^{ème} tranche 2007-2008).

Pôle de compétitivité

C'est un rassemblement de structures économiques chargées d'étudier et de lancer des actions susceptibles de développer une dynamique dans la créativité, la compétitivité et le développement de nouvelles matières favorisant la reconnaissance de notre région auprès de tous les donneurs d'ordres.

Le Pôle de Compétitivité Plasturgie qui a pris le nom de PLASTIPOLIS regroupe des Entreprises, des Centres de Recherche et de Formation des régions Rhône-Alpes et Franche-Comté.

Créé le 12 juillet 2005, PLASTIPOLIS s'est doté d'un bureau présidé par Monsieur DEGUERRY et situé au Technopôle de la Plasturgie à BELLIGNAT.

Quatre axes de développements majeurs sont d'ores et déjà en place :

- ➔ Améliorer la compétitivité par les matériaux
- ➔ Améliorer la compétitivité par les procédés de production
- ➔ Améliorer la compétitivité par les matériaux composites
- ➔ Développer un plastique « intelligent » et créer un rapprochement entre la Plasturgie et la Microélectronique

Par la suite, d'autres axes de recherche pourront venir compléter cette première liste.

Chaque axe est piloté par une grosse Entreprise et un Centre de recherche.

PLASTIPOLIS représente une cinquantaine de projets pour un coût estimé à 120 millions d'euros financés à parts égales par des fonds publics et privés.

Ces travaux s'échelonnent dans le temps et auront des retombées sur les Entreprises pilotes mais aussi pour les partenaires et les branches dérivées de la Plasturgie.

PLASTIPOLIS représente 1/3 de la filière française qui se situe au 2^{ème} rang européen

- 33 000 salariés
- 1 000 entreprises
- 8 milliards d'euros
- 1 300 chercheurs
- 260 étudiants plasturgistes
- 150 000 heures de formation continue et 4 000 stagiaires